BUREAU EXÉCUTIF

BE – PV DE LA RÉUNION N°10-2021

18 novembre 2021
Vidéoconférence

Présidence : René Meyer

Présents :
Marilyn Georgel, Martine Prévost, Martine Watrice, Éric Fradin, Jean-Pierre Rouquier, Joël Jollit, Yoann Cabirol, Françoise Jeante
Invités : Michaël Bournazeix (salarié, Directeur Sportif de la Ligue), Bernard Mossant (CTS)

Secrétaire de séance : Martine Watrice

Début de la séance (9h) ; Fin de la séance (12h)

1/ UTILISATION DE LA SALLE DE GYM STAPS BORDEAUX

Le groupe perche a l'accès à une salle de gym avec l'accord du doyen de l'université.

Il faut officialiser cet accès pour Théo Gaboreau en faisant une convention pour environ 25 fois dans l'année, soit 750 €.

Bernard Mossant établit la convention et Jean-Pierre Rouquier la signera par délégation.

2/ DÉLÉGATIONS DU PRÉSIDENT PENDANT SON ABSENCE ET POINTS DIVERS, PAR RENÉ MEYER

Proposition d'attribution de dossiers et de délégation en l'absence du Président

Les 3 vice-présidents se partageront la présidence des réunions du Comité Directeur et l'animation des réunions de Bureau.

Par ailleurs, en complément des délégations déjà précisées dans la circulaire financière, les rôles suivants sont précisés :

MARILYN GEORGEL
- Animation du Conseil Territorial
- Coordination de l'athlétisme compétition
- Suivi de la mise en œuvre des formations dans les départements

JOËL JOLLIT
- Référent jeunes *(CRJ et compétitions jeunes)*
- Groupe Cross
- Commission Formation

MARTINE PRÉVOST
- Athlétisme Santé Loisir (dont délégation pour les signatures de Conventions (IRFO, …)
- Questions médicales

FRANÇOISE JEANTE
- Représentante LANA au CoSMos et différentes structures d'employeurs
- Représentante employeur au CSE
- Animation des réunions de service
- Signature des notes de frais des cadres techniques

MARTINE WATRICE
- Représentante LANA :
  - Au CROS
  - À l'AFCAM
  - À la Foire Internationale de Bordeaux (Salon des sports)

JEAN-PIERRE ROUQUIER

- Dossier de demande de subvention (y compris signature)

ÉRIC FRADIN

- Projet jumelage avec le land de Hesse

Autres questions en complément de celles précisées dans l'ordre du jour

- Proposition de confier au Groupe Cross la désignation des Juges-Arbitres des championnats régionaux de Cross. La Commission Régionale Running reste pour sa part chargée de la désignation de JA pour les cross à label.
- Rappel de la procédure de signature par Michaël Bournazeix des notes de frais des intervenants sportifs
- Livret régional des juges : impression quadrichromie de la nouvelle édition par la Ligue ? Coût et logistique ?

Préparation du budget 2022

A/ Budget des commissions

L'objectif de la démarche proposée est de favoriser la concertation entre les commissions, les trésoriers et la Commission Régionale des Finances.

1/ Élaboration

Chaque commission élabore son projet de budget et l'adresse aux trésoriers pour le …déc. ?

2/ Analyse et modification

Les trésoriers analysent, avec la participation de la Commission Régionale des Finances, ces propositions et échangent avec les commissions (précisions sur les actions proposées et leurs objectifs, mesures d'économie possibles et leurs incidences sur les actions projetées, aides ?) Délai… ?

3/ Consolidation

Les trésoriers font la consolidation des versions obtenues au terme de ces échanges commissions/trésoriers et vérifient la faisabilité budgétaire de l'ensemble de ces propositions.

4/ Approbation par le CD

La Commission Régionale des Finances donne son avis sur ce projet de budget avant présentation aux membres du Comité Directeur (réunion du …).

B/ Indemnisation des officiels

Nous avons actuellement un système reposant sur des indemnités individuelles pour les juges et des pénalités clubs pour manque de juges.

Le premier réflexe est d'augmenter à la fois les montants de ces indemnités et de ces pénalités, mais ces augmentations seront-elles efficaces pour garantir des jurys en nombre et en qualité suffisante ?

Nous constatons également que notre système actuel de gestion des quotas de juges par nombre d'athlètes entraîne des dérives (connaissance tardive -vendredi matin- des juges qui seront présents le week-end ; tendance des clubs à ne pas fournir de juges supplémentaires si leur quota est atteint ; manque de compétences et/ou d'opérationnalité des juges présents ; difficultés pour organiser au dernier moment les formations pratiques indispensables pour combler le retard des dernières années. Ces constatations nous invitent à redéfinir globalement notre mode de gestion des officiels.

Pour y parvenir, nous proposons qu'un groupe de travail restreint soit chargé d'élaborer un projet qui sera soumis au BE avant adoption au CD. Objectif : dispositif garantissant la présence du jury nécessaire en nombre et compétence.

3/ ORGANISATION DES COMPÉTITIONS RÉGIONALES

La CSOR et son rôle dans l'organisation de compétitions régionales (meeting de marche lors des « Gironde d'EC ».)
Éric Fradin demande à ce que la compétition « marche » 3000m et 5000m soit prise en charge par la CSOR.
Yoann Cabirol pense que cela est du ressort de la commission marche.
René Meyer propose que la solution la plus simple pour ce jour-là est que la CSO fasse les engagements sur place mais à la charge de la CRM.

Éric Fradin demande si on ne peut pas décaler les « pré-régionaux en salle » à Bordeaux qui sont le même week-end que le « Perche élite tour » les 15 et 16 janvier 2022.
Yoann Cabirol explique que c'est impossible car le match Interligues est le 30 janvier à Lyon.

Pour les pré-régionaux en salle - les perchistes seront à l'élite tour - il y aura au stadium les 60m, 60m haies et le poids.
Le dimanche sera consacré aux sauts.

Le samedi, la majorité des juges saut de Gironde seront au « Perche élite tour » et manqueront aux pré-régionaux. La demande de non pénalisation des clubs girondins, n'ayant pas assez de juges pour cette journée de compétition, est acceptée par Yoann Cabirol Président de la CSO et le Bureau Exécutif.

4/ BUDGET

A/ AIDE AUX CLUBS POUR LES ½ FINALES DE CROSS

Ceci avait été notifié dans un précédent compte rendu.
La comptable de la Ligue établira le fichier des aides à accorder aux clubs en fonction du nombre d'athlètes participants au cross et qui sera fonction de la distance du club au lieu de la compétition. Pour cela elle se servira du modèle de fichier précédemment établi lors d'exercices antérieurs.

B/ AIDE AUX CLUBS « PLAN REBOND » DU CONSEIL RÉGIONAL

Les clubs qui ont fait la demande seront aidés comme indiqué précédemment dans les comptes rendus. Cinq structures sont concernées (3 comités et 2 clubs).

Yoann Cabirol précise que les clubs conventionnés auraient dû faire la demande au Conseil Régional sans faire transiter le dossier à la Ligue, cela créant une inégalité par rapport aux clubs de N1 qui eux on fait la demande directement via la région comme cela était précisé dans le dossier.

C/ RAPPEL SUR NOTES DE FRAIS (RESTAURATION, DISTRIBUTION ÉQUIPEMENT, ETC.)

Concernant la restauration, Jean-Pierre Rouquier rappelle que tous les noms des convives doivent figurer sur la note de frais.
Pour les équipements, il faut mettre la liste des bénéficiaires.
Pour l'achat de matériel, aucune précision de bénéficiaire n'est nécessaire.

D/ STAGE DE NOËL

Bernard Mossant demande s'il peut programmer un stage pour Noël. Avec le Covid, son budget stage n'a pas été dépensé.
Jean-Pierre Rouquier a établi un bilan, il faut s'y reporter.

E/ SMR ESPOIR

Martine Prevost n'a fait que 40 SMR espoir. Bernard Mossant lui envoie une liste complémentaire.

F/ ATHLÈTES STRUCTURE DE POITIERS

Bernard Mossant souhaite faire un point quant à la participation financière des athlètes sur la structure de Poitiers. Michaël et Jean-Pierre feront une synthèse concernant les factures des athlètes externes et internes au CREPS.

5/ RÈGLES DE GESTION

René Meyer demande à ce que les règles de gestion soient respectées par les intervenants.

Le Directeur sportif est toujours en attente du calendrier proposé par le Head coach de chaque structure pour le déplacement sur des compétitions des cadres de sa structure (demandé en septembre).

Le Président a confirmé que les notes de frais des cadres de structures, consécutives à des déplacements sur des compétitions, ne seraient remboursées que lorsque ces calendriers seraient adressés au Directeur sportif et validés.

Michaël a envoyé début septembre le fonctionnement des structures et les intervenants doivent s'y tenir.

Si sportivement il est justifié qu'un entraineur fasse un créneau supplémentaire, il doit le signifier à Michaël.

6/ LE GUIDE DE FORMATION JEUNE JUGE ASSISTANT JUGE

Marilyn Georgel demande qui va imprimer ce livret.
La LANA peut prendre en charge l'édition d'un certain nombre de livrets élaborés par Philippe Chapt, que nous remercions fortement pour son travail.
Marilyn Georgel va envoyer un mail à chaque comité LANA afin de voir le nombre total qu'il faudrait imprimer et Joël Jollit fera établir un devis.
Il pourra y avoir la distribution des livrets ainsi que la matrice afin que les comités qui le désirent puissent imprimer par eux-mêmes.

7/ JURY

La COT enverra à tous les juges un calendrier où chaque juge pourra se positionner.

Il faudra voir si les juges s'inscrivent, le but étant de garantir le nombre de jury nécessaire.
Si les juges ne jouent pas le jeu, des pénalités pourront être mises en place.

René Meyer évoque le besoin d'équipements pour les juges car la Nouvelle-Aquitaine n'est pas bien représentée.

Pour les indemnités revues des juges (qui ont été demandées par la COT), Jean-Pierre Rouquier demande à ce qu'une prévision soit faite sur le nombre de compétitions. Le trésorier pourra faire, à ce moment-là, un budget prévisionnel pour l'année avec ses augmentations d'indemnités.

8/ BUDGET PRÉVISIONNEL

La commission des finances va prendre part :

- À la constitution et l'évaluation des propositions de budget de chaque commission.
- À la constitution et la potentielle revalorisation des indemnités Jury.

9/ DÉSIGNATION DES JUGES-ARBITRES

Le BE décide de confier au « Groupe Cross » la désignation des Juges-Arbitres des championnats régionaux de Cross. La Commission Régionale Running reste pour sa part chargée de la désignation de JA pour les cross à label.

10/ QUID DU DG À CE JOUR

Joël Jollit demande des informations. Il y a actuellement 12 candidats.

Pôle emploi va faire une première sélection. Ensuite la Ligue, sur les conseils du Commissaire aux comptes, fera appel à un cabinet de recrutement qui fera ressortir les 3 candidats les plus appropriés au poste de DG.

Des entretiens individuels se feront après à la Ligue.

Le poste ne sera pas effectif au 1er janvier mais plutôt au 1er mars 2022.

Martine Watrice
Secrétaire Générale adjointe